La Brède ■ Montesquieu

Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.

Ville de La Brède

Actualités de Novembre 2011

Édito

Je souhaite aujourd'hui mettre l'accent sur la notion de programmation de l'action de la Municipalité, c'est-à-dire du nécessaire étalement des projets sur l'ensemble du mandat que vous avez bien voulu nous confier. La qualité de l'accueil des enfants dans nos établissements scolaires en est un bon exemple. Comme l'article ci-joint le démontre, beaucoup a déjà été fait pour améliorer et adapter sans cesse les moyens de la Commune aux attentes et aux besoins des enfants et de leurs parents. Certes, il y a toujours à faire et l'entretien des locaux et équipements, l'amélioration des services et de la qualité des prestations constituent une préoccupation de chaque instant de vos élus et des services municipaux.

Force est de reconnaître toutefois, depuis plusieurs années, les efforts de remise à niveau et de modernisation des équipements scolaires qui font de notre commune l'une des mieux dotées du secteur. Ce résultat est le fruit d'un travail de programmation qui permet de prévoir à court, moyen et long terme les actions à mettre en œuvre, tant en matière d'investissement que de services à la population.

Dans le même sens, les projets d'aménagement que je vous ai proposés en 2008, ont été réalisés ou lancés en grande partie, pour se concrétiser dans les mois et années à venir. Il en va ainsi des aménagements du centre bourg et de l'avenue Charles de Gaulle, de la ZAC de Filleau, des équipements sportifs, de l'aménagement du Pré de l'Espérance, de la voirie communale... Dans ce domaine, d'autres projets restent à mener et font l'objet de phases qu'il convient de respecter : c'est le cas de l'aménagement et de la sécurisation de l'avenue du Château, dont les travaux en cours rue des Templiers sont le préalable, ou de l'Avenue du Reys dont l'embellissement est programmé.

Une Commune comme la nôtre ne peut se permettre de réaliser tous ses projets d'un seul coup et ne peut éviter de faire des choix qui se reflètent dans la programmation réalisée par vos élus.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

Projets Municipaux

Les écoles au centre des projets municipaux

La rentrée scolaire passée, la Commune poursuit son action de préparation de l'avenir et d'adaptation des locaux scolaires aux évolutions démographiques et réglementaires. Après l'extension de l'école maternelle qui permettra de faire face à la création éventuelle de classe(s) et de répondre aux besoins d'accueil périscolaire des enfants, les **travaux de création de deux salles supplémentaires à l'école primaire** achèveront l'année prochaine ce cycle de mise à niveau des établissements, désormais prêts à accueillir vos enfants pour de nombreuses années.

En l'absence de création de classe cette année, **l'extension de l'école maternelle** a d'ores et déjà été mise à disposition, jusqu'à la fin de l'année 2011, de la halte garderie de la Communauté de Communes de Montesquieu, dont les locaux habituels sont également en cours de réhabilitation. Ils pourraient ensuite être utilisés par une classe de l'école primaire si les travaux d'extension nécessitent le déménagement d'une classe... ainsi que par le service d'accueil périscolaire, aujourd'hui à l'étroit dans le réfectoire de l'école !

Restera enfin **la poursuite de la mise aux normes des deux écoles pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite**, déjà engagée avec les bâtiments neufs et le réaménagement du parking et de l'entrée de l'école maternelle. **Deux audits d'accessibilité ont été réalisés** dont les préconisations vont permettre de programmer les travaux nécessaires d'ici à 2015.

Les efforts d'investissement ainsi consentis, auxquels s'ajoutent les frais de fonctionnement et de personnel (un agent territorial des écoles maternelles – ATSEM- par classe, le personnel d'entretien des locaux, les animateurs périscolaires, le personnel de cuisine...) marquent le caractère prioritaire de cette politique pour la Municipalité.

D'autres travaux d'aménagements extérieurs (sécurité des accès, espaces de convivialité, jeux, clôtures...) **et intérieurs** (self service à la cantine, mobilier,...) accompagneront cet effort constant dans les mois et années à venir.

A vos agendas

Du 11 au 13 novembre :
après-midi contes et marionnettes

Regards de 2 mains et la conteuse Mary Myriam proposent trois après-midi de contes et de spectacles pour toute la famille à la salle des fêtes.

Au programme, une sélection de contes pour tout- petits et pour adultes présentés par Mary Myriam ainsi que « **les Montreurs de Marionnettes** », le tout nouveau spectacle de marionnettes dès 6 ans, et **CLAAC**, conte- spectacle dès 7 ans présentés par Regards de 2 mains.

Un Goûter sera offert au public dans l'après midi.

Tout le programme sur www.r2m1.org
Renseignements et réservations : 06 73 37 86 06

Les 25, 26 et 27 novembre :
Salon des Arts et de la Décoration

Avec 24 ans d'existence, le Salon des Arts de La Brède n'est plus à présenter, c'est LE rendez-vous artistique de l'année.

Les visiteurs découvriront le talent et l'esprit créatif de près de 70 artistes et artisans d'art venus de plusieurs régions de France. Diversité et originalité seront au rendez-vous : peinture, sculpture, céramique, maroquinerie, bijoux, arts de la table, luminaires, mobilier déco,...

À cette occasion, la Salle des Sports du Centre Ville sera transformée en véritable galerie d'art.

Ouverture au public : Vendredi 26 de 14h30 à 19h, Samedi 27 de 10h à 20h, Dimanche 28 novembre de 10h à 19h.
Entrée gratuite.

Retrouvez la liste de tous les exposants sur **www.labrede-montesquieu.fr**

Vendredi 11 novembre :
Jour de mémoire

Michel Dufrancq rendra hommage aux combattants de la Première Guerre Mondiale en présence des élus, de l'association des Anciens Combattants et du corps des Sapeurs Pompiers de La Brède.

La cérémonie de commémoration aura lieu à 9h30, Place du devoir de mémoire.

Dimanche 27 novembre
Bric à Brac et Collecte de jouets

organisé par la MJC La Tourmaline à la Salle des Fêtes.
Plus d'infos sur www.mjclatourmaline.fr

Les 2 et 3 décembre :
mobilisons-nous pour le téléthon !

L'équipe d'organisation et les associations brédoises sont à pied d'œuvre pour préparer cette édition 2011 : défis sportifs, stands de restauration, représentations théâtrales, démonstration de danse, fil rouge,...

Tout au long de ce week end, les occasions ne manqueront pas pour apporter son aide à la recherche sur les maladies génétiques.

25 ans Téléthon 2 et 3 décembre 2011 et bien des victoires plus tard...

Democratie Locale

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal a souhaité développer la participation et l'implication des brédois dans la vie de la Commune.
Afin de faciliter le dialogue citoyen et d'associer les administrés aux actions et aux prises de décisions locales, trois organes de consultation ont été créés :

• La Réserve Communale de Sécurité Civile : prévention et assistance

Fondée en 2006 et placée sous l'autorité du Maire, **elle est constituée sur la base du bénévolat par des personnes souhaitant mettre leurs capacités ou compétences au service de missions** telles que :
- soutien et assistance à la population en cas de catastrophes naturelles,
- support logistique,
- rétablissement des activités en cas de sinistres : dégagement et nettoyage des accès, remise en état des sites, aide à la préparation de repas et au ravitaillement, coordination dans les lieux d'hébergement ou de confinement, etc ...

Elle contribue également à l'information et à la préparation de la population face aux risques encourus par la commune, en vue de promouvoir une culture locale sur les risques majeurs.
La réserve de sécurité civile a assisté les élus et les services municipaux lors de la tempête de janvier 2009.

• Le Comité Consultatif brédois : une participation citoyenne

Créé en 2008 et composé de 27 personnes représentatives de la vie économique, sociale et associative de la Commune, **le Comité Consultatif est chargé de réfléchir et de donner des avis au Maire sur les projets et les aménagements à engager dans les années à venir.**
Depuis cette date, le comité s'est réuni à de nombreuses reprises en groupes de travail thématiques sous la responsabilité de Jean Marc Gipoulou, son rapporteur. Le comité a rendu plusieurs rapports au Maire, notamment sur les sites remarquables et les cheminements doux à prendre en compte dans les futurs aménagements de la commune et dans les révisions du Plan Local d'Urbanisme. Il a également travaillé sur la question importante de la publicité commerciale urbaine et a engagé une nouvelle réflexion sur les actions à mener en matière de développement durable.
Après 3 ans de travaux, le comité est en cours de renouvellement partiel.

• Le Conseil Municipal des Jeunes : l'apprentissage de la démocratie

Créé en 2010 et destiné aux enfants et aux jeunes scolarisés dans les différents établissements publics et privés de la commune, le Conseil Municipal des Jeunes a pour but de favoriser l'engagement citoyen, d'apporter une meilleure connaissance des règles démocratiques, de rapprocher les générations.

Cette assemblée permet de développer les moyens d'expression des jeunes, partenaires à part entière de la vie de notre commune.
Les treize jeunes élus travaillent actuellement en commission sur des questions d'environnement, de solidarité, de sport et de loisirs.

3 questions à :

Daniel DRIANT,
Chargé d'affaires retraité et coordonateur de la Réserve Communale de Sécurité Civile

Quel est votre rôle ?

La Réserve compte 17 bénévoles, mon rôle de coordinateur est d'animer ce groupe.

Nous allons d'abord mettre à jour l'état des lieux des acteurs et des infrastructures du territoire. Il me semble en effet primordial que les membres de la réserve identifient les ressources locales, qu'ils repèrent les structures collectives telles que les établissements scolaires, bâtiments et organismes publics (syndicat des eaux et de l'assainissement, centre de secours,...) ; ou encore qu'ils aient connaissance des moyens dont dispose la collectivité.

Nous allons donc effectuer au cours de l'année de nombreuses visites sur la commune.

Quelles sont vos prochaines actions ?

Je souhaite mettre l'accent sur la formation des volontaires.

Nous serons formés aux gestes de premiers secours et à l'utilisation des défibrillateurs.

Nous allons être sensibilisés aux risques incendie. Nous préparerons avec le soutien de la Commune des exercices pratiques d'intervention en cas de sinistre grave, afin de confronter le personnel et les publics aux consignes de sécurité ou d'évacuation.

Pour quels objectifs ?

L'un des objectifs prioritaires est de renforcer le maillage du territoire communal, de manière à ce que chaque volontaire couvre un secteur dans lequel il puisse être au plus près de la population, pour l'informer, l'assister, et faire le lien avec les autorités responsables des secours.

À ce titre, nous recherchons de nouveaux volontaires afin de compléter l'équipe.

Toutes ces actions nous permettront d'atteindre ces objectifs et d'être plus opérationnels en cas de nouvelle crise.

Breves

Collecte de plasma

Vendredi 25 novembre, l'Établissement Français du Sang met en place une collecte de Plasma à la Salle des Fêtes de 9h à 14h45. Comme pour le don du sang, le don de plasma est réalisé par ponction veineuse unique au pli du coude.
Le sang prélevé est séparé pendant le don par une technique de centrifugation : le plasma est recueilli et les cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) sont rendues au donneur par la même voie.

Journée de l'Amitié

La Journée de l'Amitié, en l'honneur de nos aînés,aura lieu le mercredi 30 novembre à la Salle des Fêtes. Les nouveaux Brédois nés en 1941 (ou avant) sont invités à contacter le CCAS avant le 12 novembre afin d'être enregistrés pour participer à cette Journée.
Le Centre Communal d'Action Sociale recherche des bénévoles pour le bon déroulement de cette journée (aide au service, préparation de la salle,...).
Pour tous renseignements, contacter Aurélie QUERO, CCAS au 05 57 97 76 92.

Inscriptions sur les listes électorales

Les citoyens ont jusqu'au 31 décembre 2011 pour que leur demande d'inscription ou de modification soit prise en compte. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche.
Les jeunes fêtant leurs 18 ans en cours d'année sont quant à eux inscrits d'office. Il leur est toutefois conseillé de vérifier que leur inscription a bien été effectuée en mairie.
Pour s'inscrire, remplir le document Cerfa disponible en mairie ou sur www.labrede-montesquieu.fr présenter ou envoyer en Mairie ce document dûment rempli, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie de votre pièce d'identité.
Pour tous renseignements, contacter Céline PIRES, service Elections, Mairie de La Brède 05 57 97 76 99.

Travaux

Afin d'améliorer l'éclairage du stade du centre bourg, fréquenté essentiellement par le club, l'école de rugby et les élèves du collège, des travaux de terrassement et d'enfouissement des câbles sont en cours.

De nouveaux mâts et projecteurs seront installés en suivant.

Environnement

Des bénévoles au service de la nature

Organisée par la Municipalité et la MJC La Tourmaline, l'opération « Nettoyons la Nature » a réuni des volontaires afin de collecter les déchets disséminés par des gens peu respectueux de l'environnement.

Tribunes Libres

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

La Municipalité a engagé depuis 2007 un programme d'aménagement, d'embellissement et de sécurisation du CD 108 qui traverse notre Commune depuis le carrefour de La Sauque jusqu'à Saucats dans sa partie située en agglomération, les travaux hors agglomération relevant du Conseil Général.

Les travaux engagés par la Commune se déroulent selon un programme d'aménagement qui a tout d'abord pris en compte le secteur le plus fréquenté (La Sauque – le Bourg : 12000 véhicules/jour).

Un aménagement identique à celui réalisé dans cette partie est prévu Avenue du Château.

L'opposition le sait très bien. Il est dès lors regrettable qu'elle ait cru devoir s'emparer d'un fait divers, un accident de la circulation survenu Avenue du Château dont la responsabilité n'incombe qu'à son auteur, pour charger la Municipalité dans une lettre ouverte adressée aux riverains.

Ce n'est pas de la politique, c'est de la petite cuisine électorale indigeste.

La Brède aux citoyens

La majorité municipale a voté la mise en place dans le centre bourg, du rond-point de la gare au carrefour Latapie/Esprit des Lois, de... 4 ralentisseurs et ce, dans les 2 sens.

Ce nombre nous a paru démesuré et nous ne comprenons pas cette surenchère sur ce secteur. Par contre, rien n'a été envisagé sur l'avenue du Châteaualors que pour nous, c'est sur cet axe d'entrée et sortie du bourg qu'il faut agir en priorité.

Voilà pourquoi nous n'avons pas voulu approuver le programme de sécurité routière même si par ailleurs, d'autres points sensibles admis à l'unanimité en commission seront sécurisés.

laplante • www.laplante.fr • Tél.: 05 56 97 15 05

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication • Photos : Mairie • Impression : Laplante à Mérignac • Tirage à 1700 exemplaires
Document imprimé avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés durablement • Ne pas jeter sur la voie publique • Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1, place Saint-Jean-d'Étampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex • Tél. : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.fr